

Le Trait d'Union

PARUTION TRIMESTRIELLE N°002 - MAI-AOÛT 2016



Photo : UNFPA Bénin

« Il faut que, partout dans le monde, les gouvernements investissent dans les adolescentes selon des modalités qui les mettent en mesure de prendre les décisions importantes de la vie, Une adolescente dont les droits sont respectés et qui est à même de réaliser pleinement son potentiel est une adolescente qui a une meilleure chance de contribuer au progrès social et économique de sa communauté et de sa nation. »

Babatunde Osotimehin, Directeur Exécutif de l'UNFPA

La parution régulière de ce bulletin d'information « Le trait d'Union » témoigne une fois encore de l'engagement des agences du SNU au Bénin à communiquer ensemble. Cet engagement sera renouvelé sous notre leadership. En effet, nous avons pris fonction en juillet 2016 en tant que Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD au Bénin, et nous entendons renforcer cet engagement de l'Equipe Pays à communiquer conjointement sur les différentes interventions et les résultats enregistrés par les agences du Système des Nations Unies au Bénin.

Comme vous le saviez, l'ensemble de la communauté internationale s'est engagé dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable. Au Bénin, nous notons avec beaucoup de satisfaction l'engagement de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre ce nouvel agenda de développement. Pas plus tard qu'en début septembre 2016, le Gouvernement a présenté sa feuille de route vers l'atteinte des ODD. Des acteurs clés du développement, entre autres, les médias, la société civile et les jeunes ont été sensibilisés sur leurs rôles dans la mise en œuvre de cet agenda de développement. Ces actions en faveur des ODD se poursuivront avec l'appui de toutes les agences du SNU.

En plus de ces activités de sensibilisations liées à l'agenda 2030 dans sa globalité, chaque agence du SNU au Bénin s'efforce de contribuer à la réalisation des ODD selon sa mission et son mandat. Cette parution vous donnera un aperçu de quelques activités menées au cours ce dernier trimestre.

Ainsi, Le PNUD son rôle d'appui à la politique et à la stratégie de développement, a lancé en juin 2016 le Rapport National sur le Développement Humain 2015 indiquant que le Bénin

figure parmi les pays à faible développement humain avec un indice (IDH) de 0,480 en 2014. La FAO et le FIDA ont apporté un appui considérable au pays dans le domaine agricole au cours de ce trimestre.

L'UNICEF, dans son mandat en faveur des enfants, au côté d'autres jeunes Béninois, a mené des actions pour la lutte contre le mariage des enfants. De même, l'UNFPA a fait des actions de plaidoyer pour l'investissement dans les adolescentes pour un monde plus juste et plus équitable.

Les articles de ce bulletin couvrent seulement une petite partie de ce que fait le Système des Nations Unies sur le terrain. Plus d'informations sont disponibles sur le site du SNU Bénin et des agences respectives, ainsi que sur nos réseaux sociaux.

Alors que vous parcourez ce bulletin, nous aimerons rappeler que le SNU est ouvert à vos suggestions d'amélioration sur ses interventions sur le terrain à travers l'envoi de SMS au numéro vert 132. N'hésitez pas à nous communiquer !

A toutes et à tous, nous souhaitons une bonne lecture !



M. Siaka Coulibaly,
Coordonnateur Résident
Système des Nations Unies, Bénin

SOMMAIRE

PNUD : Lancement du Rapport national sur le développement humain 2015	3
FAO-Professionnalisation de la filière cunicole : 700 lapins géniteurs de souche performante pour les éleveurs ..	4
Campagne nationale de reboisement 2016 : la FAO contribue par la mise en terre de 196.800 plants	5
UNESCO : Assemblée Générale constitutive de la Coordination Nationale de l'Interprofession Des Acteurs du secteur des BTP pour le développement des compétences et l'émergence du secteur (CONIDA-BTP-DCE)	6
Le PNUD appuie le Gouvernement pour de meilleures opportunités d'emploi à la jeunesse	7
Les jeunes Béninois engagés contre le mariage des enfants	8
JMP 2016 : Investir dans les adolescentes pour un monde plus juste, stable et pacifique	9
Pauvreté, analphabétisme et décès prématurés : selon l'UNICEF, c'est ce qui attend les enfants les plus défavorisés de la planète	10
Dividende Démographique : Le personnel du SNU se familiarise avec le concept	11
Les journalistes à la découverte des Objectifs de Développement Durable	12
OMS : réduire la prévalence des maladies non transmissibles au Bénin	13
Le Ministre de la santé reçoit des mains du Représentant de l'OMS le document de stratégie de coopération	14
M. Siaka Coulibaly, nouveau Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD au Bénin	15
Départ du Docteur Anne Vincent, Représentante de l'UNICEF	15

PNUD : Lancement du Rapport national sur le développement humain 2015

Le rapport national sur le développement humain (RNDH) 2015 lancé le 7 juin 2016 soutient que si l'agriculture est sous-tendue par des politiques et stratégies adéquates, il n'y a pas de doute qu'elle influera positivement sur l'élimination de la faim, la réalisation de la sécurité alimentaire mais aussi sur l'accès aux moyens économiques et sociaux contribuant au développement humain.

Avec une proportion de 11,2% de la population souffrant de la faim, le Bénin figure parmi les rares pays au monde, qui ont réussi à atteindre cette cible des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2014. En vingt-cinq ans, la prévalence de la faim a été réduite de moitié au Bénin, passant de 22,5% en 1990 à 11,2% en 2014. L'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans varie entre 17% et 19% (INSAE, 2011). Les mesures prises en faveur de la mère et de l'enfant dans le cadre de la lutte contre le paludisme, la meilleure prise en charge prénatale ont contribué à ces performances.

Toutefois, bien que le Bénin soit parvenu à se hisser à la deuxième place des pays où la faim est moins prononcée en Afrique de l'Ouest, il demeure dans la catégorie des pays où le niveau de la faim est jugé grave avec un score compris entre 10 et 19,9.

Ce rapport analyse les interactions entre l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement humain, et examine les tendances récentes pour le Bénin en matière de lutte contre la faim dans la perspective du développement humain.

La production agricole au Bénin ne satisfait pas encore les besoins alimentaires des populations. La faible productivité et l'accès limité aux marchés locaux et internationaux maintiennent une large frange de la population, surtout rurale dans la pauvreté et dans une insécurité alimentaire.

Ainsi donc, « dans le souci de permettre au secteur agricole béninois d'assurer de façon durable, la souveraineté alimentaire et nutritionnelle et de contribuer au développement économique et social, le département ministériel dont j'ai la charge mettra un point d'honneur à consolider les acquis du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) et à veiller à corriger les dysfonctionnements qui entravent sa mise en œuvre efficace notamment sur les réformes institutionnelles que ce Plan a prévues », a indiqué Monsieur Delphin Oloronto Kouzandé, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

Le Bénin est un pays à faible développement humain avec un Indice (IDH) estimé à 0,480 en 2014, soit un



L'agriculture est un secteur où les femmes interviennent dans une large mesure. En milieu rural, elles effectuent 60 à 80% des travaux agricoles et fournissent jusqu'à 44% des prestations nécessaires pour nourrir leurs familles

accroissement moyen annuel de 1,5% au cours de la période 1980-2014. Près de 6 Béninois sur 10 souffrent de la pauvreté multidimensionnelle. Le Bénin se situe ainsi à la 166ème place sur 188 pays et territoires, perdant deux places par rapport à 2009.

Le rapport recommande d'agir selon quatre axes domaines inter reliés : (i) augmenter la productivité agricole pour améliorer la disponibilité et l'accessibilité aux aliments, (ii) inscrire la nutrition au cœur des politiques publiques et mettre en œuvre une politique nutritionnelle de qualité, (iii) renforcer la résilience des populations afin de préserver l'accès à la nourriture et (iv) favoriser l'autonomisation des populations rurales pauvres.

«Je suis persuadée que l'opérationnalisation du concept du développement humain durable par le biais de l'agriculture et de la sécurité alimentaire sera au cœur de l'action du Gouvernement dans les années à venir afin que, à jamais, la faim soit éradiquée au Bénin », a ajouté Madame Odile Sorgho Moulinier le Représentant Résident a.i. du PNUD.

Pour sa part, le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement a annoncé qu'au cours du prochain quinquennat le secteur de l'agriculture bénéficiera d'un plan d'investissements massifs faisant du secteur le principal levier de développement économique et de création de richesse et d'emplois.

FAO - Professionnalisation de la filière cunicole

700 lapins géniteurs de souche performante pour les éleveurs



Photo : FAO Bénin

140 éleveurs ont bénéficié des lapins géniteurs de souche performante

Abomey-Calavi, première des sept communes de mise en œuvre du projet d'« appui à la professionnalisation de la filière cunicole au Sud du Bénin » financé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a bénéficié de 700 lapins géniteurs de souche performante au profit des fermes cunicoles de son territoire.

A l'issue de quatre jours d'activité, le 8 juin 2016, 174 lapins géniteurs de souche performante ont été mis en place au profit de 41 éleveurs. Michel-Patrick Crinot, Ingénieur agronome zootechnicien et coordonnateur du projet, s'adressant aux éleveurs a noté, « vous êtes les premiers éleveurs de lapins au plan national à recevoir ces lapins géniteurs de souche performante. A travers cela, nous espérons que le niveau génétique et le potentiel de croissance de vos lapins seront nettement améliorés. Je suis convaincu de votre engagement à la consolidation de vos acquis et au renforcement de votre production. Il est cependant nécessaire de ne pas négliger les étapes de vaccination, le respect des règles de biosécurité telles que décrites sur les fiches qui vous ont été remises ».

Le président de l'Union Communale des Coopératives d'éleveurs de lapins d'Abomey-Calavi Thierry Mensanvi,

a répondu par la volonté d'œuvrer à faire de la commune le premier producteur de lapins au Bénin à cette exhortation. Il a aussi plaidé pour la prise en compte de plus d'éleveurs dans la commune.

En plus de la dotation de lapins de race améliorée, la FAO fera également un suivi technique pour accompagner les éleveurs à accroître la production de lapins et répondre efficacement à la pénurie régulière de produits à base de viande de lapins.

Des géniteurs performants dans un projet novateur

Résultant du croisement des lapins Hyla et ceux de souche locale, les géniteurs mis en place accroîtront significativement la production des fermes bénéficiaires. Ces géniteurs auront un poids moyen de 3 à 3,5 kg à trois mois, alors que la souche locale pèse en moyenne 1,5 kg à cet âge-là.

A souligner que le lapin est une espèce à cycle court qui s'adapte à la fois à l'élevage familial et au mode d'élevage de type intensif. Au sud du Bénin où les exploitations sont de trop petite taille, l'élevage d'espèces à cycle court, constitue une alternative pour réduire non seulement la pauvreté, mais aussi les risques et les impacts sur la santé humaine dus aux maladies liées aux déficits alimentaires des populations vulnérables.

Outre le rôle essentiel qu'il joue dans la lutte contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, il contribue également à répondre à la demande de produits d'origine animale (viande, lait, œufs) en constante augmentation. Cependant, ce type d'élevage fait face à de nombreuses contraintes dont la baisse des performances des souches des géniteurs par exemple telle que révélée par une étude de la filière cunicole réalisée en 2014. Le projet « Appui à la Professionnalisation de la Filière cunicole au Sud-Bénin » a été ainsi initié pour améliorer le niveau d'alimentation en protéines animales de la population. Il favorise également la création ou la stabilisation des emplois de jeunes et de femmes vivant essentiellement de la production et de la valorisation des produits à base de viande de lapin.

Au total, 140 éleveurs des sept communes d'intervention, à savoir, Abomey-Calavi, Porto-Novo, Sèmè-Podji, Adjara, Aplahoué, Cotonou et Bohicon, ont bénéficié de 700 lapins géniteurs de souche performante.

Campagne nationale de reboisement 2016

La FAO contribue par la mise en terre de 196 800 plantes

153 456 plantes d'acacia, 13 344 d'eucalyptus, 30 000 de palétuviers rouges et blancs, soit un total de 196 800 plantes mis à terre, telle est la contribution de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à l'édition 2016 de la campagne nationale de reboisement au Bénin. L'activité rentre dans le cadre du plan de travail 2016 du projet de restauration des mangroves du site Ramsar 1017 en République du Bénin. Financé par la FAO pour une durée de deux ans, le projet vise à mettre en place des mécanismes de gestion durable des écosystèmes de mangroves pour le bien-être et la sécurité alimentaire des populations riveraines. Il s'agit entre autres de proposer d'autres alternatives aux populations qui se servent des bois de mangroves coupées pour sécher le sel et fumer le poisson, détruisant ainsi les écosystèmes. En effet, les poissons n'ont plus d'habitat pour se reproduire, les eaux sortent facilement de leur lit, causant des inondations et le sable envahit facilement les cours des eaux. La FAO a lancé le projet en réponse à cette situation de dégradation de l'environnement et de risque d'insécurité alimentaire. L'exécution du projet a été confié à la direction des forêts et ressources naturelles sous tutelle du Ministère chargé des questions de l'environnement, raison pour laquelle la réception des plantes et leur mise en terre ont été organisées durant le mois de juin marqué par la journée de l'arbre et de la campagne nationale de reboisement.

A Bopa, Grand Popo, Kpètou, Kpomassè et Ouidah, 168 bénéficiaires se sont engagés depuis l'année dernière à mettre en terre et entretenir 378 000 plantes d'acacia et d'eucalyptus, espèces forestières à croissance rapide sur une superficie d'environ 150 ha. Ces plantes constitueront des parcs à bois énergie en vue de détourner les populations de la destruction des mangroves. Le coordonnateur du projet auprès de la FAO, Isaac Arnaud Quenum, a martelé à plusieurs reprises l'importance d'entretenir les plantes, insistant sur l'engagement des bénéficiaires, « Vous avez mis des domaines à disposition et vous vous êtes engagés de vous-même à entretenir ces plants. Soyez des hommes de parole. L'administration veillera avec vous afin que votre environnement puisse tirer profit de ce qui est fait aujourd'hui ».

Quant aux populations bénéficiaires, alors que certains ont perçu un intérêt pécuniaire futur quand les plantes



Au côté des autres agences du SNU, la FAO soutient le reboisement national initié par le Gouvernement pour répondre à la désertification en lien avec l'objectif 13 des ODD

deviendront des arbres, d'autres y ont décelé une réponse évidente à la dégradation de l'environnement. Ainsi, Anagonou Véronique chef village de Kpètou dans la commune de Comè a noté, « ce don de la FAO et du gouvernement est pour nous aider à développer d'autres alternatives dont le bois de feu afin de diminuer notre pression sur les mangroves et donc à contribuer à la survie de la pêche qui est l'activité principale des hommes de notre village ». Pour sa part, Samè Avlessi, notable, a exhorté les bénéficiaires, « Ces plantes mises en terre aujourd'hui constitueront désormais la frontière entre nous et le lac Ahémé. Ils empêcheront les eaux de venir nous envahir et le sable d'aller de remplir le lac. Ainsi, j'invite les bénéficiaires à les entretenir surtout le long du lac... ».

UNESCO : 19 - 20 mai 2016

Assemblée Générale constitutive de la Coordination Nationale de l'Interprofession Des Acteurs du secteur des BTP pour le développement des compétences et l'émergence du secteur (CONIDA-BTP-DCE)



Photo membre du Bureau Exécutif

La République du Bénin a bénéficié de l'appui de l'UNESCO pour la mise en œuvre de sa politique sous-sectorielle relative à l'Enseignement, la formation technique et professionnelle à travers le Programme CaPED (ex CapEFA). L'un des objectifs est de soutenir les acteurs de la branche professionnelle du secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), conformément aux conclusions de la mission conjointe UNESCO/BIT menée en juin 2011 qui avait recommandé au sous-secteur de l'EFTP d'adapter ses curricula de formation aux besoins du marché du travail et d'en améliorer la qualité.

Dans ce contexte, les acteurs du secteur des BTP ont décidé, dans le cadre d'un partenariat public/privé, de la création de la Coordination Nationale de l'Interprofession des Acteurs du secteur des BTP pour le développement des compétences et l'émergence des entreprises afin d'apporter des solutions pérennes à certains dysfonctionnements révélés par l'état des lieux du secteur. Il s'agit de l'occurrence de l'inexistence d'un cadre formel d'échanges entre les professionnels du secteur et les structures de formation du domaine. Ladite Coordination, en tant que représentation légale, pourra ainsi assurer l'interface entre les acteurs du secteur des BTP et l'EFTP.

A cet effet, l'assemblée générale constitutive de la Coordination Nationale de l'Interprofession Des Acteurs du secteur des BTP pour le développement des compétences et l'émergence du secteur (CONIDA-BTP-DCE) a été organisée du 19 au 20 mai 2016. Ces assises ont permis d'adopter les projets de statuts et de règlement intérieur, d'élire et d'installer les membres des bureaux des organes statutaires de la CONIDA-BTP-DCE). Les principaux organes de la CONIDA-BTP-DCE sont constitués du bureau exécutif, du comité technique permanent et des commissaires aux comptes

Les participants ont été notamment constitués des représentants des ordres et organisations professionnels spécialisés dans les BTP ; des entreprises des BTP spécialisées non membres de l'Association Nationale des Entreprises de Construction, de Travaux Publics et Activités Connexes (ANECA) ; des associations dont les activités sont corollaires à celles des BTP ; des fournisseurs de matériaux de construction. Les ministères impliqués dans les BTP notamment ceux en charge des infrastructures, des travaux publics et du cadre de vie, ont également été représentés en tant qu'observateurs.

Le PNUD appuie le Gouvernement pour de meilleures opportunités d'emploi à la jeunesse

Dans le souci d'une part d'améliorer les mesures et programmes de promotion ou de création d'emplois, et d'autre part de mettre en cohérence la politique nationale de l'emploi avec la nouvelle vision de développement économique du nouveau Gouvernement du Bénin, le Ministère du Travail, de la Fonction publique et des affaires sociales a organisé le 7 juillet 2016 à Cotonou un atelier de réflexion sur les réformes du secteur de l'emploi au Bénin.

Malgré les multiples initiatives et mesures de promotion de l'emploi au Bénin, la question du chômage et du sous-emploi des jeunes demeure préoccupante. Le Bénin enregistre « un taux de sous-emploi visible de 31,5% et invisible de 50%, un taux de chômage de 14,3% des jeunes de 15 à 29 ans exerçant dans le secteur informel », a déclaré Madame Adidjatou Mathys, Ministre du Travail, de la Fonction publique et des affaires sociales.

Il se pose un problème de synergie et d'efficacité dans la mise en œuvre du Plan d'Action National pour l'Emploi 2012-2016, du fait de la dispersion de la question de l'emploi dans une trentaine de structures relevant de neuf départements ministériels au moins, a laissé entendre Madame Mathys.

Elle a insisté sur la nécessité pour son département ministériel de faire des réformes diligentes et souhaité qu'à l'issue des travaux une réorientation ou de nouvelles mesures d'appui de l'Etat à la promotion de l'emploi soient proposées, afin de donner à la jeunesse des opportunités d'accès à un emploi décent.

Appréciant à sa juste valeur l'initiative du Gouvernement d'opérer des réformes en matière de promotion de l'emploi, Monsieur Siaka Coulibaly, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies (SNU) et Représentant Résident du PNUD Bénin a souligné l'importance de renforcer le lien entre le travail décent pour tous et le développement humain.

Il a réitéré l'engagement du PNUD et de l'ensemble des agences du Système des Nations Unies au Bénin à accompagner de concert avec les autres partenaires au développement les politiques et stratégies pertinentes de croissance inclusive et partagée, de promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat en vue de l'épanouissement des individus et de la dynamisation de l'économie béninoise.

Le projet d'appui au Business Promotion Center (BPC) mis en œuvre depuis 2012 constitue l'un des projets



Le présidium lors de l'atelier de réflexion sur les réformes du secteur de l'emploi. Au milieu, Madame Adidjatou Mathys, Ministre de la fonction publique et des affaires sociales, et M. Siaka Coulibaly, Représentant Résident du PNUD

appuyés par le PNUD pour contribuer à la résorption de la question du chômage et de l'emploi des jeunes. Neuf Business Promotion Centers ont été installés dans tous les départements du Bénin, 6 sont opérationnels et 3 autres inaugurés récemment à Pobè, Bohicon et Kandi. L'intervention des BPC déjà opérationnels a touché plus de 100 000 bénéficiaires. Environ 9000 jeunes sont formés et sensibilisés sur divers modules en entrepreneuriat, 35 381 promoteurs sont accompagnés (dont 7095 femmes), plus de 1000 plans d'affaires ont été élaborés dont environ 300 sont déjà financés.

Dans la droite ligne des réformes du secteur de l'emploi au Bénin, tous les acteurs du projet BPC se sont réunis les 12 et 13 juillet 2016 sous la présidence de Madame le Ministre du Travail de la Fonction Publique et des affaires et du Représentant Résident du PNUD afin de définir une stratégie d'autonomisation prenant en compte la pérennité des BPC et leur viabilité financière. L'une des recommandations des assises est la mise en place d'un ancrage institutionnel impliquant les élus locaux et le Gouvernement.

Les jeunes Béninois engagés contre le mariage des enfants

« Nous demandons au Gouvernement de sévir contre tout mariage avant l'âge de 18 ans »

Plus de deux cents jeunes Béninois issus d'une trentaine d'associations de la société civile ont manifesté à Cotonou pour l'élimination du mariage des enfants, battant le pavé de la Place des Martyrs à celle de l'Etoile Rouge à l'occasion de la 26ème édition de la Journée de l'Enfant Africain (JEA). Au terme de cette marche, les jeunes ont appelé le Gouvernement à « prendre des engagements fermes pour sévir contre toute personne impliquée dans le mariage d'un enfant avant l'âge de 18 ans ».

« Le Code de l'Enfant interdit le mariage des enfants avant 18 ans sous peine de sanctions », a déclaré Dr Anne Vincent, Représentante de l'UNICEF en tête de cortège aux côtés des jeunes. « L'engagement doit être total contre le mariage des enfants car cette pratique détruit non seulement les filles et les garçons qui la subissent mais elle déchire le tissu social, le bien-être et la prospérité de la société toute entière », a-t-elle ajouté.

Quand les enfants sont mariés, leurs perspectives de mener une vie saine et réussie diminuent considérablement, enclenchant un cycle de pauvreté qui se perpétue de générations en générations. Les filles mariées pendant leur enfance ont moins de chances d'achever leur scolarité, risquent davantage d'être victimes de violences, d'avoir des complications lors de l'accouchement et d'être infectées par le VIH. Les enfants de mères adolescentes ont un plus grand risque d'être mort-nés, de décéder juste après la naissance ou d'avoir un poids insuffisant à la naissance.

« Nous marchons pour dire aux autorités, aux administratifs, aux leaders religieux et traditionnels de ne pas se comporter comme des complices de ce fléau qu'est le mariage des enfants », a plaidé Marielle Mahulé Dégoé, Présidente de la Section Béninoise du Réseau Ouest-Africain des Jeunes Femmes Leaders. Elle a par ailleurs précisé que « la marche s'inscrit dans la démarche de la campagne nationale Tolérance Zéro aux violences et abus sexuels faits aux enfants y compris le mariage des enfants ».

« Quand l'on pense qu'au Bénin, une fille sur 10 âgée de moins de 15 ans est mariée et trois filles sur 10 le sont avant l'âge de 18 ans, c'est terrible », a déploré Jonas



Les jeunes appellent à l'application des lois sur le mariage des enfants

Kindafodji, membre des Jeunes Ambassadeurs pour la Santé de la Reproduction des Adolescents et pour la Planification Familiale au Bénin. « Nous sommes là pour changer les choses. Nous appelons les hommes politiques, les députés, les partenaires techniques et financiers qui injectent beaucoup de fonds dans la coopération et la société civile à orienter leurs actions pour lutter contre le mariage des enfants et contre les violences faites aux enfants ! », a-t-il ajouté.

La Ministre du Travail, de la Fonction publique et des Affaires sociales, Adidjatou Mathys, qui a marché aux côtés des jeunes et de la Représentante de l'UNICEF a fait savoir que le Gouvernement allait organiser « un cadre de concertation pour faire le bilan de toutes les actions menées pour le bien-être de l'enfant » et que « la sensibilisation sur le mariage des enfants allait se poursuivre et serait suivie des sanctions ».

« Si j'avais été mariée enfant je n'occuperai pas la place que j'occupe aujourd'hui dans la société », a conclu la Ministre.

Dans le monde, toutes les deux secondes, une jeune fille est mariée, avant même d'avoir atteint la maturité physique ou émotionnelle requise pour devenir épouse ou mère. Si nous n'agissons pas, le nombre de filles-épouses doublera d'ici 2050 et l'Afrique deviendra la région avec le plus grand nombre de filles-épouses au monde.

JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION 2016

Investir dans les adolescentes pour un monde plus juste, stable et pacifique

Le 11 juillet 2016, la Journée Mondiale de la Population a été célébrée au Bénin, dans la commune de Kétou, comme partout ailleurs. Le thème de l'édition de cette année « Investir dans les adolescentes pour un monde plus juste, stable et pacifique » a permis de sensibiliser les décideurs à tous les niveaux sur la prise en compte dans les politiques, programmes et projets de développement des mesures idoines pour autonomiser les adolescentes. Les manifestations ont été conjointement organisées par le Ministère en charge du Développement et les autorités communales de Kétou avec l'appui financier du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et l'Agence Française de Développement (AFD).

Plusieurs activités ont été réalisées, à savoir, une séance d'échange avec les adolescents et jeunes ; des séances de sensibilisation et d'offre gratuits de services de santé; des émissions radiodiffusées ; la cérémonie officielle durant laquelle des kits scolaires ont été remis aux meilleures élèves filles, et des dons aux adolescentes déscolarisées en fin d'apprentissage en couture et coiffure et au centre féminin Sainte Thérèse d'Avila



Les meilleures adolescentes des collèges de la commune de Kétou primées

identifiés par les Responsables du Centre de Promotion Sociale et les Autorités communales.

La cérémonie officielle qui a connu la participation des populations et des autorités à divers niveaux a été présidée par le Ministre d'Etat en charge du Développement. Le Système des Nations Unies a été fortement représenté; le Coordonnateur Résident y a conduit une délégation composée de l'UNICEF, l'ONUSIDA et de l'OMS.

Messages de plaidoyer en faveur des adolescentes

La Journée Mondiale de la Population 2016 a été une opportunité de communiquer des messages de plaidoyer en faveur des adolescentes :

« Pour certaines filles, les années d'adolescence sont un moment d'exploration, d'apprentissage et d'autonomie croissante. Mais, pour beaucoup d'autres, elles sont un moment de vulnérabilité croissante et d'exclusion des droits et opportunités, ou seulement de pure et simple discrimination... Il faut que, partout dans le monde, les gouvernements investissent dans les adolescentes selon des modalités qui les mettent en mesure de prendre les décisions importantes de la vie. ...Une adolescente dont les droits sont respectés et qui est à même de réaliser pleinement son potentiel est une adolescente qui a une meilleure chance de contribuer au progrès social et économique de sa communauté et de sa nation. », Babatunde Osotimehin, Directeur Exécutif de l'UNFPA

«...En dépit des avancées considérables qui ont permis de réduire la pauvreté et d'améliorer les perspectives et le bien-être de bon nombre d'individus dans le monde entier, des centaines de millions de personnes n'entrevoient toujours pas la possibilité d'un avenir meilleur. Les filles, en particulier celles qui traversent la période décisive de l'adolescence, font partie des groupes qui ont le moins bénéficié des initiatives de développement antérieures. ...Il est absolument essentiel de remédier à ces inégalités pour que la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 soit couronnée de succès... En cette Journée mondiale de la population, j'engage vivement tous les gouvernements, les entreprises et la société civile à investir en faveur des adolescentes. », Ban Ki-moon, Secrétaire Général des Nations Unies

Pauvreté, analphabétisme et décès prématurés : selon l'UNICEF, c'est ce qui attend les enfants les plus défavorisés de la planète



La Représentante de l'UNICEF lors de la présentation du rapport sur la situation des enfants dans le monde

Selon les tendances mondiales actuelles, 69 millions d'enfants mourront principalement de causes évitables, 167 millions d'enfants vivront dans la pauvreté et 750 millions de femmes seront mariées pendant leur enfance d'ici 2030, date limite pour l'atteinte des Objectifs de développement durable, et ce à moins que le monde entier ne se préoccupe davantage du sort des enfants les plus défavorisés, explique l'UNICEF dans un rapport publié le 28 juin 2016.

Ce rapport annuel intitulé *La situation des enfants dans le monde 2016 : l'égalité des chances pour chaque enfant* présente un sombre tableau de ce qui attend les enfants les plus pauvres du monde si les gouvernements, les bailleurs de fond, les entreprises et les organisations internationales n'accélérent pas leurs efforts pour répondre à leurs besoins.

« Nous devons ensemble instaurer un monde juste c'est-à-dire assurer l'équité pour chaque enfant, pour atteindre les communautés les plus pauvres, les plus isolées, là où les enfants sont les plus vulnérables, ceux qui sont dans le besoin », a affirmé la Représentante de l'UNICEF au Bénin, Dr Anne Vincent lors du lancement du document qui s'est déroulé à l'UNICEF à Cotonou.

« Ces données alarmantes doivent être communiquées

au grand public pour provoquer le changement et l'action en faveur des enfants les plus pauvres », a plaidé Dr Anne Vincent. « Nous avons un choix à faire : investir dans ces enfants immédiatement ou laisser l'humanité devenir plus inégalitaire et plus divisée », a-t-elle ajouté.

Au Bénin, les enfants vivant dans les ménages les plus pauvres courent deux fois plus de risque de mourir avant cinq ans comparés à ceux vivant dans les foyers les plus riches. De plus, les enfants issus des ménages les plus pauvres ont près de deux fois moins de chance d'être scolarisés à l'école primaire et encore trois fois moins de chance pour l'école secondaire (Etude MICS 2014).

C'est en Afrique subsaharienne que les perspectives sont les plus préoccupantes : au moins 247 millions d'enfants – soit deux sur trois – vivent dans la pauvreté, privés de ce dont ils ont besoin pour survivre et se développer. Si les tendances actuelles se maintiennent, le rapport prévoit que d'ici 2030, l'Afrique subsaharienne représentera :

- Près de la moitié des 69 millions d'enfants qui mourront avant leur cinquième anniversaire, principalement de causes évitables ;
- Plus de la moitié des 60 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui ne seront toujours pas scolarisés ;
- Neuf sur dix des enfants vivant dans l'extrême pauvreté.

Bien que l'éducation joue un rôle unique pour donner des chances égales aux enfants, le nombre d'enfants qui ne sont pas scolarisés a augmenté depuis 2011 et une part importante de ceux qui fréquentent l'école n'y apprennent rien. Aujourd'hui, environ 124 millions d'enfants ne fréquentent pas l'école primaire ni le premier cycle de l'enseignement secondaire. Près de deux enfants sur cinq ayant terminé l'école primaire n'ont appris ni à lire, ni à écrire, ni à faire de simples opérations arithmétiques.

En moyenne, chaque année supplémentaire de scolarité que reçoit un enfant augmente ses revenus d'environ 10% à l'âge adulte. Enfin, pour chaque année de scolarité supplémentaire effectuée par les jeunes adultes d'un pays, les taux de pauvreté de ce pays baissent de 9%. Investir dans les enfants les plus vulnérables est bénéfique, dans l'immédiat et à long terme.

Dividende Démographique : Le personnel du SNU se familiarise avec le concept



Les participants ont débattus sur les éventuelles solutions aux problèmes liés au dividende démographique

Le 24 mai 2016, l'UNFPA en tant qu'agence chef de file de la thématique, a organisé une matinée d'échanges et de formation sur le dividende démographique. Dr Koudaogo Ouedraogo, Représentant de l'UNFPA et Philippe Tobossi, Chargé de programme de l'UNFPA ont été les principaux intervenants de la séance. 27 cadres des différentes agences du Système des Nations Unies y ont participé. La formation et les discussions ont été articulées autour d'un documentaire et d'une présentation sur les défis et les enjeux du dividende démographique en Afrique de l'Ouest.

La séance a permis aux participants de noter que la baisse de la fécondité ne suffit pas pour assurer les progrès économiques et sociaux, une approche holistique tenant compte de l'ensemble des piliers du dividende démographique est nécessaire pour résoudre les problèmes de développement. Aussi, il est important d'agir en fonction des données sociodémographiques, et pour cela, la mise en place d'un système de suivi de la dynamique démographie est essentielle.

Les participants se sont attelés à identifier les problèmes et les éventuelles solutions pour le Bénin par rapport au renforcement des piliers du dividende démographique, à savoir, l'économie, l'éducation, la gouvernance et la santé.

En économie, les recommandations ont été axées sur la professionnalisation des jeunes dans les filières porteuses, leur accès au financement à faible intérêt et aux terrains.

Dans l'éducation, les participants ont noté la nécessité d'assurer une éducation de qualité pour tous et de maintenir les enfants à l'école jusqu'en classe de troisième. Le curricula devrait permettre aux enfants d'acquérir des compétences de vie courante et une formation basée sur l'entrepreneuriat devrait être accessible dès l'entrée en secondaire.

Dans le domaine de la santé, l'accès de la population à des soins de qualité est crucial. Cela devrait inclure différents services tels que l'espacement de naissance, la planification familiale, l'information et l'éducation sur les méthodes contraceptives pour les jeunes, l'accès au traitement des personnes vivant avec le VIH/SIDA (PVVIH).

Dans la gouvernance, la lutte contre l'impunité et la corruption, le renforcement des capacités des institutions, à travers les réformes administratives et institutionnelles, tels ont été les points soulevés pour renforcer ce pilier du dividende démographique.

Les ODD, une affaire de tous

Les journalistes à la découverte des Objectifs de Développement Durable



Photo : SNU Bénin

La formation a été une opportunité de discuter des différentes interventions liées aux ODD dans les localités de provenance des journalistes

Depuis le 1er janvier 2016, la communauté internationale a entamé la mise en œuvre du programme de développement durable, appelé encore agenda 2030 et visant la mise en œuvre des 17 Objectifs de développement durable (ODD). Ce programme ambitieux de développement requiert l'implication de tous dont les médias qui jouent un rôle clé, en particulier dans le plaidoyer, l'interpellation de toutes les parties prenantes, et la communication des efforts menés par les uns et les autres.

Ainsi, il est essentiel que les journalistes connaissent les ODD, dont le processus de leur élaboration, leurs caractéristiques, la manière dont ils sont intégrés, indissociables et ne devant laisser personne de côté. Pour répondre à ce besoin et renforcer le rôle des médias béninois dans la mise en œuvre des ODD, le Système des Nations Unies au Bénin, en collaboration avec l'Union des Professionnels des Médias du Bénin (UPMB), a organisé trois ateliers de formation des journalistes à Cotonou, Grand Popo et Parakou, bénéficiant à plus d'une centaine de journalistes venant des différents établissements médiatiques du pays.

La formation a permis aux journalistes de revoir pour certains et de connaître pour d'autres le processus entrepris par la communauté internationale pour aboutir à

l'adoption du programme de développement durable.

Il a été expliqué comment les ODD constituent un engagement international pour l'humanité, la planète et un monde de prospérité. Les ODD ne font pas table rase aux OMD mais contrairement constituent leur continuité. Ainsi, le PNUD a rappelé les niveaux d'atteinte et les leçons apprises des OMD qui devront être pris en compte dans la mise en œuvre des ODD.

La formation a été également une occasion de rappeler l'existence du numéro vert 132 mis en place par le SNU au Bénin pour recueillir l'avis de la population sur leurs interventions au Bénin. Le SNU utilisera ce numéro vert pour communiquer avec la population béninoise sur les ODD et pour recueillir leurs opinions sur cet ambitieux agenda de développement.

Les journalistes, venant de tous les départements du Bénin, ont manifesté un grand intérêt aux Objectifs de développement durable. Ils ont eu l'opportunité d'investiguer davantage sur divers sujets sociaux, entre autres, l'égalité du genre, l'éducation, la croissance économique. Ces ateliers ont été une occasion d'échanges entre les experts du SNU et les journalistes sur des questions de société récurrentes et la contribution des médias aux atteintes des ODD.

OMS

Réduire la prévalence des maladies non transmissibles au Bénin



Vue d'ensemble des participants à la retraite technique sur les maladies non transmissibles

Les Maladies Non Transmissibles (MNT) tuent chaque année 36 millions de personnes et 80% des décès ont lieu dans les pays en voie de développement (PVD), dont le Bénin. Ces décès sont évitables par les soins et par la prévention contre les quatre Facteurs de Risque (FDR) comportementaux que sont la consommation du tabac, l'alcool, l'alimentation déséquilibrée et l'inactivité physique. Une retraite technique sur le sujet s'est tenue à Grand Popo du 9 au 11 juin 2016. Elle a regroupé 31 participants dont le personnel du Programme National de Lutte contre les Maladies Non Transmissibles (PNLMNT) et ses points focaux, les différents partenaires et personnes ressources ainsi que les experts de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans le domaine des MNT. Financée par l'OMS, cette activité a étudié comment dynamiser le Programme National de Lutte contre les Maladies Non Transmissibles pour relever le défi du siècle que représentent les MNT.

La situation au Bénin reste alarmante et des efforts sont nécessaires pour réduire la prévalence des maladies non transmissibles.

Les Maladies Cardio-Vasculaires (MCV), définies comme des affections du cœur et des vaisseaux, à elles seules, causent un tiers des décès dans le monde. Au nombre des Maladies Cardio-Vasculaires, les plus fréquentes au Bénin sont l'Hypertension Artérielle (HTA), les Oblitérations des Artères des Membres Inférieurs (AOMI), les Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC)

et les Insuffisances cardiaques (IC). Les prévalences sont estimées à 27,5% pour l'Hypertension Artérielle, 3,9% pour les Oblitérations des Artères des Membres Inférieurs, 4,6‰ pour les Accidents Vasculaires Cérébraux et 1,0‰ pour les Insuffisances cardiaques.

Les principales Maladies Respiratoires Chroniques (MRC) sont l'asthme, les broncho-pneumopathies chroniques obstructives (BPCO) et le Syndrome d'Apnée du Sommeil (SAS). Très peu de données sont disponibles pour ces pathologies et aucune au plan National.

Le Diabète est en constante augmentation dans le monde et en Afrique. Au Bénin, sa prévalence est passée de 1,1% en 2001 à 2,6% en 2008.

Environ 60% de malades cancéreux meurent sans avoir jamais vu un médecin et 300 à 400 cas par an sont estimés grâce au registre populationnel de Cotonou.

Les Affections Bucco-Dentaires (ABD) sont citées comme les MNT évitables les plus fréquentes au monde.

En santé mentale, il est important de noter cinq troubles mentaux, la dépression, la schizophrénie, les troubles de la personnalité, l'addiction et les troubles obsessionnels à caractère compulsif.

Parmi les traumatismes, les Accidents de la Voie Publique (AVP) sont particulièrement importants au Bénin avec 2 855 cas en 2015.

Coopération 2016-2019 entre l'OMS et le Bénin

Le Ministre de la santé reçoit des mains du Représentant de l'OMS le document de stratégie de coopération



Photo : OMS Bénin

Plusieurs autorités gouvernementales et partenaires ont été présents à la remise officielle de la stratégie de coopération de l'OMS

Le Bénin dispose désormais de son document de coopération avec l'OMS couvrant la période 2016-2019. L'élaboration de cet important outil a suivi différentes étapes de collecte, de traitement des données, de rédaction et de validation. Il a été officiellement remis au Ministre de la Santé, Dr Alassane Seidou, par le Représentant de l'OMS au Bénin, Dr Pierre Mpele-Kilebou, le 17 mai 2016 à Cotonou. La cérémonie s'est déroulée en présence d'un parterre du Corps Diplomatique, de Chefs d'Agences des Nations Unies, de Partenaires Techniques et Financiers et de différents acteurs du secteur de la Santé. Trois (03) anciens Ministres de la Santé (Professeuse Dorothee A. Kinde Gazard, Issifou Takpara et Dr Pascal Dossou Togbe) y ont participé. Le Représentant de l'OMS a souligné sa joie de remettre de manière officielle le document de Stratégie de Coopération 2016-2019 au Ministre de la Santé. Selon lui, cela marque d'une encre indélébile, la coopération technique entre l'OMS et le Bénin pour la période 2016-2019. Dr Barthélémy Semegan, Conseiller chargé de la Politique et des Systèmes de Santé, en faisant le résumé succinct du document, a indiqué qu'il s'agit d'un instrument essentiel

dont dispose le secteur de la Santé reflétant la vision de l'OMS pour sa coopération avec le Gouvernement en matière de Santé. Les cinq axes ou domaines essentiels qui caractérisent le document sont : la lutte contre les maladies transmissibles ; la lutte contre les maladies non transmissibles ; l'amélioration des indicateurs de santé tout au long de la vie ; la promotion des comportements sains et le renforcement de l'équipe du Bureau de l'OMS au Bénin.

Le Ministre de la Santé a qualifié la SCP 2016-2019, de « précieux outil » dont il a la responsabilité de suivre la mise en œuvre pour les prochaines années. Selon Dr Alassane Seidou, ce document permettra d'insuffler au pays une nouvelle dynamique pour améliorer et renforcer les principaux indicateurs du pays actuellement en souffrance, surtout ceux de la mortalité maternelle et néonatale. Le lendemain de la remise officielle du document, un briefing a été organisé avec la presse écrite, les médias parlés et télévisés. Une Plate-forme présidée par un Comité Exécutif de trois membres a été mise en place pour poursuivre la visibilité des activités de santé.

M. Siaka Coulibaly, nouveau Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD au Bénin

M. Siaka Coulibaly (Côte d'Ivoire) est le nouveau Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bénin. Nommé par le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon et par l'Administrateur du PNUD, Helen Clark, il a pris ses nouvelles fonctions le 1er juillet 2016 et présenté ses lettres d'accréditation au Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération le 4 juillet 2016.

Avant sa nomination, Siaka était Représentant Résident Adjoint du PNUD au Togo (2014-2016). De 2011 à 2014, il a servi au siège du PNUD à New York en tant que Conseiller Pays au Bureau régional du PNUD pour l'Afrique et a couvert plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest dont le Bénin.

Il a également travaillé au Centre régional de services du PNUD au Sénégal (2008-2011) en tant que Chef d'équipe et Conseiller en charge des politiques basées sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). De 2006 à 2008, Siaka était Economiste et Conseiller en politiques de développement au Bureau régional du PNUD pour l'Afrique à New York.

Il a rejoint le PNUD en 2000 en Côte d'Ivoire comme Economiste national et est devenu gestionnaire de programme et Chef d'équipe du Programme de planification et de la gestion des connaissances.

Avant de rejoindre les Nations Unies, Siaka a travaillé pendant plus de 14 ans dans son pays d'origine (la Côte d'Ivoire), où il a occupé successivement plusieurs postes de responsabilité. Il a été Economiste et Spécialiste en Finances au Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD), Economiste et Conseiller au cabinet du Premier Ministre, Chef de Cabinet du Ministère de la planification et du développement industriel, et Conseiller en planification au Ministère de la Construction et de l'Urbanisme.



Siaka est titulaire d'une Maîtrise en économie appliquée et en économie d'entreprise à l'Université Nationale d'Abidjan en Côte d'Ivoire, d'un Master en économie du développement et de la planification économique et d'un Master en finance et en gestion publique à l'Université d'Etat d'Anvers, en Belgique.

Il parle français et anglais. Siaka est marié et père de trois (3) enfants.

Départ du Docteur Anne Vincent, Représentante de l'UNICEF



Après quatre ans et neuf mois à la tête du Bureau de l'UNICEF Bénin, Docteur Anne Vincent a quitté son poste pour rejoindre le Bureau du Burkina Faso en tant que Représentante.

Ces années au Bénin ont été marquées par de nombreux progrès comme la mise en

œuvre de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté qui permet aujourd'hui de sauver la vie de milliers d'enfants qui risquaient de mourir d'une simple diarrhée faute d'accès à de bonnes infrastructures d'eau et d'assainissement.

L'UNICEF a soutenu l'adoption du Code de l'Enfant et l'adaptation du système judiciaire aux besoins des enfants en créant les « Tribunaux amis des enfants » où les enfants sont séparés des adultes en attendant leur jugement.

Avec l'engagement des élus locaux, l'UNICEF et les Partenaires Techniques et Financiers ont réussi à mettre

en place une approche innovante, le Programme des Cours Accélérés (PCA), qui a permis de remettre à l'école des milliers d'enfants déscolarisés ou qui ne l'ont jamais été.

« Ces victoires sont concrètes et nous donnent de l'espoir dans notre combat commun, celui d'assurer un avenir meilleur aux générations futures », a-t-elle dit lors de son discours de départ.

Docteur en Médecine et Spécialiste en Hématologie et en Pédiatrie de la Faculté de Médecine de l'Université de Montpellier, en France, elle est également titulaire d'un diplôme de Médecine Tropicale de l'Institut Prince Léopold d'Anvers, en Belgique. En 1995, elle a obtenu une maîtrise de Santé Publique à l'Ecole de Santé Publique de l'Université de Harvard à Boston, aux Etats Unis. Elle est de nationalité Française.

Elle a débuté sa carrière à l'UNICEF en novembre 1996, en tant que Chef des Programmes de la Survie de l'Enfant en Sierra Leone puis a occupé les mêmes fonctions en Inde, au Myanmar et en Indonésie. Auparavant elle a assuré le rôle de Coordinatrice Pays au sein de l'organisation non-gouvernementale Médecins Sans Frontières (MSF) pendant six ans notamment au Sri-Lanka et sur les frontières du Cambodge et du Rwanda.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Directeur de publication :
Siaka Coulibaly, Coordonnateur Résident

Comité de rédaction
Bureau du Coordonnateur Résident :
Aristide Djossou, Marie Sandra Lennon
FAO : Elias Behanzin
OMS : François Agossou
PNUD : Elsie Assogba
UNESCO : Corinne Moussa-Vignissy
UNFPA : Frankèle Zossoungbo
UNICEF : Hadrien Bonnaud, Hippolyte Djiwan

Pour plus d'information, merci de contacter :
Coordination SNU
Zone Résidentielle, Lot 111
BP. 506, Cotonou - Bénin
Tél. +229 21 31 30 45
E-mail : rco.ben@one.un.org
Site web : <http://bj.one.un.org>

 <https://www.facebook.com/snubenin>

 <https://twitter.com/UNBenin>

